

## **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC CONCLUT UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**

**QUÉBEC, le 6 juin 2019** – Transition énergétique Québec (TEQ) est fière de souligner la signature d'une entente de partenariat et de collaboration de trois ans avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, un établissement public français dont la mission est semblable à celle de TEQ. Cette entente a été officialisée lors d'une cérémonie qui s'est tenue aujourd'hui dans le cadre du Sommet Movin'on 2019 en présence de la présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec, M<sup>me</sup> Johanne Gélinas, et du président-directeur général de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise en énergie, M. Arnaud Leroy.

Ce partenariat permettra notamment l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expériences et de connaissances dans la planification ainsi que la mise en œuvre des politiques et d'initiatives touchant la transition et l'efficacité énergétiques. Les domaines de l'innovation et des technologies liés notamment à la mobilité, la gestion de l'énergie sous toutes ses formes, y compris la valorisation des rejets thermiques, ainsi que l'hydrogène et ses applications directes et indirectes ont été reconnus comme prioritaires. Le but est de développer des actions relatives à la manière dont peut se déployer la transition énergétique de façon efficace et efficiente.

Soulignons que cette entente fait suite à la mission de Transition énergétique Québec en France réalisée en novembre 2018 lors de laquelle des représentants de différentes entreprises et institutions françaises engagées dans la transition énergétique ont été rencontrés, entre autres pour en apprendre sur les structures de gouvernance et les mesures qui favorisent la transition énergétique et explorer le potentiel de partenariats.

### **Citations :**

« Le Québec est déjà un modèle en Amérique du Nord dans sa lutte contre les changements climatiques grâce à son engagement, à son expertise et à ses sources d'énergies vertes, dont l'hydroélectricité. Le gouvernement est fier d'officialiser cette entente de collaboration pour le développement et le partage des connaissances au-delà de nos frontières. Ce geste représente un pas de plus pour mener à bien la transition énergétique qui s'impose ici comme ailleurs dans le monde. »

*Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord*

« Tout comme le Québec, la France est pleinement engagée dans la transition énergétique. Ce partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie permettra le partage d'expertise et de connaissances puisque l'apport de nouvelles connaissances et l'échange d'informations en matière de transition

énergétique, de conception de programme et de solutions innovantes sont des piliers pour réussir ce projet de société qu'est la transition énergétique. »

*Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec*

« La transition écologique doit se fonder sur des logiques de plus grandes coopérations. C'est à cette seule condition que nous pourrons accélérer la transformation de notre société à une vitesse compatible avec les défis auxquels nous sommes confrontés, car la bataille du climat ne s'arrête pas à nos frontières, elle concerne l'ensemble de l'humanité. Avec ce partenariat, nous visons à mettre en commun nos expertises et connaissances, à échanger, partager, comparer nos expériences, pour permettre le développement d'actions en faveur d'un changement de modèle vers une société plus durable. »

*Arnaud Leroy, président-directeur général de l'ADEME*

### **Faits saillants :**

- [Transition énergétique Québec](#) est une société d'État qui a été créée en avril 2017 pour assurer la transition énergétique du Québec. Sa mission est de soutenir, de stimuler et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques ainsi que de coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles énergétiques définies par le gouvernement.
- [Le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques](#) du Québec contient 225 mesures qui permettront au Québec, d'ici à 2023, d'améliorer son efficacité énergétique de 5 % et de réduire sa consommation de produits pétroliers de 12 % par rapport au niveau de 2013. L'ensemble des mesures qui sont contenues dans ce plan pourrait contribuer à une réduction des émissions de GES de l'ordre de 5,4 millions de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>.
- L'ADEME est un établissement public français qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à la disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

### **Liens connexes :**

- Pour en savoir davantage sur Transition énergétique Québec, consultez le [www.transitionenergetique.gouv.qc.ca](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca).
- Pour en savoir davantage sur l'ADEME, consultez le [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).

Suivez Transition énergétique Québec sur :



[facebook.com/TransitionEnergetiqueQuebec/](https://facebook.com/TransitionEnergetiqueQuebec/)



[twitter.com/TransitionTEQ](https://twitter.com/TransitionTEQ)



[linkedin.com/company/11320564](https://linkedin.com/company/11320564)

**Source :**

Nathalie Desrosiers

Direction des communications et des affaires  
publiques

Transition énergétique Québec

Tél. : 418 627-6379, poste 8174

[nathalie.desrosiers@teq.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.desrosiers@teq.gouv.qc.ca)